

Contribution
RÉSUMÉ EXÉCUTIF



ÉCONOMIE BLEUE, ÉCONOMIE MARITIME : RÉALITÉS ET OPPORTUNITÉS POUR NOTRE TERRITOIRE

Juin 2026





LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Cela fait un moment que l'on regarde du côté de la mer. En 2017, le Conseil de développement avait, dans le cadre d'un appel à projet, proposé d'implanter sur notre territoire un espace ludique, démonstrateur scientifique et technique, que nous avons baptisé « Seascope ».

Quelques années plus tard, lors de la réalisation d'un exercice de prospective, nous avons collectivement estimé qu'en se projetant en 2050, notre territoire pouvait légitimement prétendre à devenir une référence en matière d'économie bleue, confortant dans une démarche globale de développement durable, grille de lecture essentielle pour le Conseil de développement.

Pour aller plus loin, au-delà de l'intuition, nous avons décidé d'explorer cette possibilité et nous proposons aujourd'hui cette contribution, qui est avant tout le fruit d'un recueil d'expériences d'acteurs de terrain. Pour ce faire, nous avons organisé 18 séances d'auditions, avec celles et ceux qui font partie de la grande famille de l'économie bleue et maritime. Car, comme certains font de la prose sans le savoir, notre territoire est un vivier exceptionnel dans ce domaine, sans toujours en avoir pleinement conscience. Un territoire d'économie maritime qui s'ignore. Comme la France d'ailleurs.

Une de nos richesses, c'est la concentration des activités et la bonne cohabitation des usages. Notre métropole est en fait un concentré d'économie bleue. Renforcer son poids, créer les conditions de son développement en s'appuyant sur les compétences locales, c'est à notre portée. Ce sujet mérite une vision stratégique claire, inscrite dans un projet de territoire et une gouvernance coordonnée. C'est en tout cas un constat partagé, et nous vous invitons à le découvrir.

Bonne lecture.

Michel CRESP

Président du Conseil de développement TPM



LE MOT DES CORAPPORTEURS

La méthodologie mise en oeuvre par le Conseil de développement, consistant à donner la parole à de nombreux acteurs de l'économie bleue, a été passionnante tant par la diversité des sujets évoqués et la richesse des échanges, que par l'enthousiasme partagé et la volonté de promouvoir et de développer harmonieusement cette économie sur notre territoire.

La diversité est le marqueur des nombreux atouts de notre littoral et des activités qui se sont développées autour de l'industrie, des services et du tourisme, du fait d'un emplacement géographique privilégié, et d'une histoire construite depuis l'antiquité. La richesse des échanges tient au fait que les personnes auditionnées sont des dirigeants d'entreprises, d'associations, de services publics ayant une forte implication dans cette économie. Ils ont partagé leur connaissance, leur vécu, mais aussi leur passion, tout comme leur volonté de poursuivre l'investissement pour que cette économie soit pérenne. L'enthousiasme quant à lui, est révélateur de l'intérêt marqué pour le développement de notre territoire et son interface maritime, tout en ayant conscience qu'il doit être préservé et s'inscrire dans un futur harmonieux.

Ce rapport, qui propose une information factuelle et impartiale a l'ambition de contribuer à éclairer les décideurs, pour leur permettre de définir une politique qui leur conviendra et que nous espérons visionnaire et ambitieuse. Il a également l'ambition d'être partagé, et enrichi, avec le plus grand nombre pour que la culture maritime infuse sur notre territoire, pour que nous vivions toutes et tous un peu plus avec la mer.

Pour notre part, nous sommes convaincus que le potentiel est important et que nous disposons d'atouts bien réels. Nous pensons qu'il est à notre portée de faire de notre bassin de vie un des grands acteurs méditerranéens et européens de cette économie tournée vers la mer et les littoraux, occupant une place centrale dans le département du Var, dans la Région Sud et dans le monde.

Bruno MONDESERT
*Membre de l'Institut Français de la Mer
Ancien chef d'entreprise*

Christophe AVELLAN
Directeur du Pôle Mer Méditerranée

SOMMAIRE

1. QU'EST CE QUE L'ÉCONOMIE BLEUE?

- De nombreux secteurs d'activités
- Une prise en compte du développement durable



2. L'ÉVIDENCE DE NOTRE TERRITOIRE

- Le secteur de la défense, moteur de l'économie maritime
- Le tourisme littoral, cœur battant de l'économie résidentielle
- La plaisance, un volet sous-estimé
- Une activité industrielle essentiellement liée à la maintenance
- Un écosystème portuaire discret mais actif
- Un territoire identifié pour ses activités scientifiques
- Une production halieutique limitée
- De remarquables initiatives en faveur de l'environnement
- De nombreuses opportunités pour vivre la mer

3. EMPLOI ET FORMATION : UN IMPENSÉ

- Une dynamique réelle en matière d'emploi
- Des outils de formation à conforter

4. LES CHIFFRES CLÉS

5. DEVENIR UN TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE : LES RECOMMANDATIONS

- Fédérer les acteurs
- Développer des activités existantes
- Favoriser l'innovation
- Accompagner les besoins en formation
- Faire rayonner la maritimité du territoire



1. QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE BLEUE?

L'économie bleue mondiale est en pleine expansion et devrait doubler au cours des prochaines décennies. Si sa définition n'est pas universellement partagée, **un consensus international émerge autour d'un périmètre couvrant de nombreuses activités.**



Le dénominateur commun de toutes ces activités, c'est bien entendu **la place centrale du développement durable dans leur fonctionnement**. L'économie bleue est par nature **très sensible au changement climatique** et doit donc intégrer dans ses pratiques les enjeux environnementaux.

Plusieurs pays dans le monde ont fait de l'économie bleue un élément central de leur développement, tout comme la Commission européenne qui a mis en oeuvre un observatoire dédié à ce sujet, en faisant par là même une filière à part entière.

En France, le tout nouveau "Document Stratégique de Façade" y consacre plusieurs chapitres. Certaines régions et villes se sont également positionnées pour faire de ces activités des marqueurs de territoire et des moteurs de développement.



2. L'ÉVIDENCE DE NOTRE TERRITOIRE



Le secteur de la défense, moteur de l'économie maritime

Le contexte géopolitique a replacé la sécurité maritime au cœur des enjeux de souveraineté.

La rade de Toulon abrite le **premier port militaire européen** et la première base navale de défense en Méditerranée, où sont stationnés 40 % des effectifs de la Marine Nationale.

Cette présence historique, aux côtés de DGA Techniques Navales, de NAVAL GROUP, locomotive économique du territoire, - à Toulon pour l'entretien et à Ollioules pour la conception, le développement et l'intégration de systèmes de mission-, a permis l'implantation de **nombreux acteurs de la BITD** (Base Industrielle et Technologique de Défense) tels que Thales Underwater Systems, CNIM Systèmes Industriels ou TechnicAtome.

Avec eux, c'est tout un écosystème de PME qui s'est développé, dont certaines occupent aujourd'hui un rang international à l'instar d'Exail, de SeaOwl ou Alseamar.

La Base Navale de Toulon est pour sa part **en constante évolution** avec de nouveaux aménagements en cours, pour l'accueil des sous-marins nucléaires de classe Barracuda et le futur porte-avions, ce qui nécessitera des travaux d'ampleur durant les prochaines années.



Le tourisme, coeur battant de l'économie résidentielle

Avec 18 millions de nuitées, l'équivalent de ce qu'enregistre le Golfe de Saint-Tropez, notre territoire fait partie des leaders nationaux en matière de tourisme, et plus précisément de tourisme littoral.

La mer constitue **un facteur structurant de l'attractivité** de notre territoire, avec près de 200 kilomètres de littoral, 5 îles, 2 presqu'îles, la présence d'un parc national, des plages de sable, des criques et un riche patrimoine culturel. La mer est partout et elle est le moteur de l'activité touristique du territoire, pour les hôtels, campings et restaurants, comme pour les prestataires d'activités nautiques.

L'Office métropolitain Provence Méditerranée, engagé dans une démarche de **promotion du tourisme durable**, en a d'ailleurs fait un axe essentiel de valorisation de la destination, en phase avec les principes portés par l'économie bleue.



La plaisance, un volet sous-estimé

Avec plus de 9 000 anneaux dans les différents ports du territoire, de Six-Fours à Hyères, l'offre pour la plaisance est importante. C'est sur notre territoire que sont immatriculés chaque année plus de 10% des navires et embarcations de plaisance françaises.

Autour des ports, tout un écosystème d'activités commerciales s'est développé et de nombreux chantiers navals et professionnels de la plaisance, essentiellement des TPE et PME, sont actifs (voiliers, shipchangers, ports à sec, chantiers de carénage, mécaniciens...).

Un poids économique qui n'est pas toujours perçu mais qui contribue concrètement à l'économie bleue du territoire.

Le nouveau titulaire de la concession des ports de plaisance de la rade a bien intégré cette dimension et avec 80 millions d'euros d'investissements à venir, il ambitionne d'en faire un élément d'attractivité, mettant l'accent sur la protection de l'environnement.



Une activité industrielle essentiellement liée à la maintenance

S'il subsiste encore un chantier naval dans la rade, celui qui construit les bateaux du Réseau Mistral, l'essentiel de l'activité industrielle est lié à la maintenance.

L'essentiel de l'activité se déroule au cœur de la Base Navale, au service de la Marine Nationale. Elle est coordonnée par le Service de Soutien de la Flotte, et mobilise autour de grands groupes (Naval Group, Chantiers de l'Atlantique, CNN MCO), plusieurs dizaines de prestataires, une multitude de PME. Chaque année, cette activité injecte environ 1 milliard d'euros sur le territoire.

La maintenance c'est aussi le cœur d'activité de ceux qui opèrent sur le marché du yachting. L'activité de *Refit* de yachts représente aujourd'hui un secteur d'activité non négligeable sur notre territoire qui accueille quelques grands noms, comme IMS Shipyard, Monaco Marine ou Foselev Marine. Cette activité mobilise également de nombreux artisans, au savoir-faire très pointu, particulièrement apprécié par les capitaines de yachts.

Maintenance encore avec un site plus que centenaire qui accueille le savoir-faire des équipes d'Orange Marine en matière de câbles sous-marins. C'est depuis le site de La Seyne-sur-Mer que des navires et opérateurs sont déployés aux quatre coins du monde pour aller réparer des câbles endommagés.





Un écosystème portuaire discret mais actif

L'essentiel de l'activité du port de Toulon-La Seyne, en tout cas la plus visible, est celle du transport de passagers. Depuis plusieurs années, c'est le leader incontesté pour la desserte de la Corse. À côté de cela, un certain nombre de navires de croisières ont aussi pris l'habitude de faire escale dans la rade. Pour un meilleur accueil, les installations portuaires font l'objet d'investissements réguliers, et le plus emblématique est celui qui a permis de déployer la connexion électrique à quai, limitant ainsi la pollution de l'air.

Quant à l'activité de fret, si elle est aujourd'hui moins importante, elle constitue un potentiel de développement assez conséquent. Grâce à la création récente d'une nouvelle société portuaire, un plan d'investissement a été validé afin d'augmenter la performance des installations et offrir des possibilités concrètes de montée en charge. C'est une attente exprimée par beaucoup d'acteurs, notamment les professionnels réunis au sein de l'UMRT, confiants dans le potentiel de développement du port de commerce.



Un territoire identifié pour ses activités scientifiques

Parce que la recherche scientifique est un des moteurs du développement économique, la vocation du Pôle Mer Méditerranée, pôle de compétitivité à vocation mondiale accueilli sur notre territoire est de créer ce lien entre grands groupes, PME, et acteurs de la recherche présents sur le territoire.

Au premier rang desquels, l'IFREMER qui a installé sa base méditerranéenne dans la rade, à partir de laquelle il déploie son expertise en matière de gestion durable des ressources et de protection des écosystèmes marins. Opérateur de la flotte océanographique française et des célèbres drones comme le Nautil, l'Institut travaille en lien étroit avec les équipes du CNRS, ou encore du laboratoire MIO, co-porté par l'Université de Toulon. Il a récemment développé un halle de réalité virtuelle pour la simulation d'opérations océanographiques.

A proximité, le site de Brégaillon accueille le bassin de génie Océanique FIRST. Une installation qui a connu des heures de gloire, mais qui peine aujourd'hui à trouver sa place, d'autant qu'un certain nombre d'acteurs publics se sont désengagés. Il constitue néanmoins un capital scientifique important en matière de simulation pour l'univers de l'offshore et des énergies renouvelables.

Sur l'île des Embiez, l'Institut Océanographique Paul Ricard est également très impliqué dans des programmes de recherche internationaux, spécialisés sur des thématiques de surveillance de la biodiversité et de l'aquaculture. Il met également en œuvre de nombreuses actions de sensibilisation.





Une production halieutique limitée

La baie du Lazaret accueille des activités historiques d'aquaculture et de conchyliculture. Aujourd'hui, la quinzaine de professionnels installés produisent entre 250 et 300 tonnes de poissons chaque année, et un peu plus pour les coquillages. Des professionnels qui ont fait le choix de maintenir un haut niveau de qualité et de conserver une dimension artisanale.

La dimension artisanale, c'est aussi ce qui caractérise l'activité de pêche sur notre territoire, qui a connu un fort déclin depuis les années 80. Les professionnels sont aujourd'hui inscrits dans une démarche vertueuse, en circuit court, essentiellement avec les professionnels de la restauration. A noter que le métier de pêcheur n'attire plus guère les jeunes et que plusieurs bateaux pourraient disparaître dans les années à venir.

De remarquables initiatives en faveur de l'environnement

Notre territoire est porteur d'une démarche exemplaire et volontariste depuis plus de 20 ans au travers du Contrat de Baie, qui vise à apporter des solutions concrètes aux problématiques de qualité des eaux et des milieux aquatiques. Son fonctionnement collégial, qui rassemble plusieurs typologies d'acteurs du territoire autour des mêmes objectifs, a permis d'obtenir des résultats concrets dans le temps et une amélioration incontestable du milieu marin. Ceci a sans doute contribué au fait que l'ensemble des communes littorales métropolitaines peuvent arborer le Pavillon Bleu.

Mais quand on parle de protection environnementale, la référence est bien entendu le Parc National de Port-Cros, premier parc marin d'Europe créé en 1963, qui a permis de mettre en oeuvre une logique de planification maritime intégrée.

Aujourd'hui le Parc mène de nombreuses actions d'observation, de protection, de gestion des espaces, d'accompagnement des transitions et de sensibilisation. Il est aussi une interface, un catalyseur, qui rassemble communes, associations, habitants et professionnels, au service d'un même objectif. Il permet également de tester en grandeur nature des solutions fondées sur la nature pour faire face à l'impact du changement climatique sur le littoral.





De nombreuses opportunités pour “vivre la mer”

La mer n'est pas seulement un élément de carte postale ou un terrain de jeux pour un acteur économique, elle est une composante à part entière du quotidien des habitants. C'est ce que des géographes ont appelé la “*maritimité*” à la fin des années 90. C'est ce lien qui existe entre la population et la mer, et qui au fil du temps permet d'ancrer une culture maritime.

Cette culture maritime pour notre territoire n'est pourtant pas une évidence communément partagée. Cependant plusieurs éléments, qu'il convient de relier, permettent aisément de la tisser et de jeter les bases d'un avenir tourné vers la mer.

Tout d'abord parce que notre territoire accueille de nombreux clubs sportifs dédiés aux activités nautiques, que ça soit pour la voile, l'aviron, le kayak, la pêche, la plongée sous-marine. Il s'agit d'un tissu associatif très dynamique, qui fait partager au plus grand nombre sa passion, et permet de découvrir la mer sous divers aspects. L'exemple du Yacht Club de Toulon, premier club de voile de la Région Sud et premier club français pour les jeunes, est à ce sujet emblématique. Son leitmotiv : faire du nautisme le sport naturel de notre territoire. Remarquable aussi l'action des clubs d'aviron, particulièrement à Toulon et à La Seyne-sur-Mer, qui forment des champions, accueillent des compétitions internationales et permettent à de nombreux scolaires de découvrir cette discipline.

Mais les associations n'ont pas seulement une vocation sportive. Notre territoire compte beaucoup d'associations impliquées pour la protection de l'environnement, permettant de mobiliser les citoyens pour des opérations de nettoyage du littoral ou à l'occasion d'expériences de science participative.

D'autres ont comme objectif de valoriser le patrimoine maritime, qu'il soit flottant ou bâti, de valoriser l'histoire du territoire, notamment son lien étroit avec le monde de la plongée sous-marine autonome. N'oublions pas non plus la présence importante de la SNSM, qui participe à la sécurisation des activités nautiques durant la saison et qui forme sur notre territoire de nombreux sauveteurs.

Des acteurs culturels intègrent également la dimension maritime dans leur programmation, à l'instar de la Scène Nationale Châteauvallon-Liberté qui programme chaque année “Passion Bleue”.

Il y a donc une “envie de mer”, et cela se traduit par un engouement important de la population, que l'on constate à l'occasion des événements nautiques, lors de l'accueil des Grands voiliers ou de compétitions prestigieuses comme la Semaine Olympique de Voile, le Championnat du monde de KiteFoil, plus récemment la Toulon Provence Regatta, ou dans un autre registre la Fête des pêcheurs.







3. EMPLOI ET FORMATION : UN IMPENSÉ



Une dynamique réelle en matière d'emploi

Ce n'est pas une filière à laquelle on pense spontanément mais la filière maritime représente dans le département du Var près de 11 000 salariés, soit 5% de l'emploi salarié marchand, avec 9 salariés sur 10 de cette filière qui exercent dans le bassin de Toulon.

Et depuis quelques années, la dynamique de recrutement est particulièrement forte. En 2025, France Travail a recueilli 1 300 offres d'emploi dans la filière, et enregistré ainsi une hausse de 21% en un an (les ¾ concernant les activités de construction et maintenance).

Avec près de 5 200 embauches réalisées par les établissements de la filière mer dans le Var, le volume progresse de 19% par rapport à l'année 2024, contre 2,9% pour l'ensemble des recrutements.

Les emplois de la filière maritime sur notre territoire sont souvent des emplois durables (CDI), deux fois plus que pour les autres filières. A noter un enjeu important de féminisation pour tout le spectre des métiers de l'économie bleue.



Des outils de formation à conforter

En formation comme en recherche, l'université de Toulon affirme une signature «Sciences de la mer et sociétés méditerranéennes » et se distingue désormais comme la seule université en France à assumer dans sa stratégie d'établissement une dimension duale, civile et de défense.

Dans le domaine de la recherche et de l'innovation, cette dimension duale se traduit par des partenariats avec la BITD, notamment la DGA, Naval Group et Exail, et son implication croissante avec le Cluster Gimnote et le Centre d'interprétation et de reconnaissance acoustique (CIRA). L'université s'attache à promouvoir une expertise en dronotique et en IA embarquée, et de nombreux laboratoires de son école d'ingénieurs, SEATECH, sont mobilisés sur des sujets de premier ordre pour les acteurs du maritime.

Et d'une manière plus large encore, la thématique maritime a infusé au sein des diverses formations que cela soit en droit, en économie ou au sein de l'IUT qui vient d'ouvrir une licence professionnelle des métiers de l'industrie navale et maritime, en lien avec l'UIMM.



L'UIMM Alpes-Méditerranée qui par ailleurs porte un projet d'implantation d'une nouvelle école d'ingénieurs à Toulon, en collaboration avec l'école d'ingénieurs Mines Paris PSL, proposera à la rentrée 2027 un « Collège des Sciences Navales », spécialisé dans les drones et systèmes autonomes marins et sous-marins.

L'Université de Toulon est également l'instance porteuse du «*Campus des métiers économie de la mer*», créé en 2017, labellisé «campus d'excellence» en 2020, et renouvelé en février 2025 pour 5 ans.

Cette instance à vocation régionale, qui faute de moyens peine à rayonner à la bonne échelle, a pour mission de relier les entreprises et les établissements scolaires et universitaires afin de proposer des formations adaptées aux métiers de la mer, couvrant tout le spectre de l'économie bleue. Elle participe aussi à développer le BIMer, Brevet d'initiation Mer, destinés aux collégiens et lycéens.

Plusieurs lycées professionnels du territoire proposent aussi des formations en lien avec la filière. Le lycée Cisson à Toulon et celui de la Coudoulière à Six-Fours enseignent la Mécatronique Navale, en lien avec la Marine Nationale.

Enfin, notre territoire accueille l'IPFM, l'Institut de Promotion et de Formation aux Métiers de la Mer sur la commune de La Seyne-sur-Mer depuis plus de 20 ans. Le projet initial n'a jamais été finalisé et aujourd'hui l'établissement a perdu son caractère exclusivement maritime. Néanmoins, il continue de dispenser des formations reconnues, qui ouvrent chaque année la voie à de nombreux apprentis vers divers métiers de l'économie bleue.





4. LES CHIFFRES CLÉS



20 000

personnes, militaires et civils, travaillent au sein de la Base Navale de Toulon

Source : Marine Nationale



9 130

emplois liés à la filière maritime sur le bassin de Toulon en 2024 (hors défense)

Source : France Travail



70%

des effectifs de la Région Sud du secteur de la construction navale sont dans le Var

Source : GICAN



3^{ème}

le classement du Var au niveau national pour le chiffre d'affaires des entreprises du secteur de la construction navale

Source : GICAN



2 000

emplois directs et induits sur le territoire lié au projet de PA-NG d'ici 2035

Source : GICAN



1Md

en €, le montant consacré annuellement à l'entretien des bâtiments de la Marine Nationale par le Service de Soutien de la Flotte à Toulon

Source : SSF



~700

le nombre de PME intervenant sur les opérations de MCO au sein de la Base Navale

Source : Marine Nationale



282

en millions d'€, le chiffre d'affaire annuel des entreprises liées à l'écosystème portuaire

Source : UMRT



150

en millions d'€, le montant de l'investissement prévu à horizon de 2035 dans le port de commerce de Toulon-La Seyne

Source : Ports Rade Toulon-La Seyne



16%

des refits de yachts (en nombre et en valeur) de la Région Sud sont réalisés à Toulon

Source : Riviera Yachting Network



200

kilomètres de côtes sur le territoire métropolitain

Source : Office de Tourisme Provence Méditerranée



18 millions

le nombre de nuitées enregistrées sur le territoire en 2024

Source : Office de Tourisme Provence Méditerranée



6 000

le nombre de visiteurs par jour maximum depuis la Tour Fondue par Porquerolles

Source : MTPM



9 000

le nombre de places dans les ports de plaisance sur l'ensemble du littoral métropolitain

Source : MTPM, communes et Maribay



2 millions

le nombre de passagers par an, ferrys et croisières cumulés

Source : Ports Rade Toulon-La Seyne





5. DEVENIR UN TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE

LES RECOMMANDATIONS



Fédérer les acteurs



- Créer un observatoire de l'économie bleue du territoire, en lien avec les initiatives régionales.
- Organiser une "Conférence des acteurs de l'économie bleue TPM", associant les territoires adjacents.
- Créer une "Maison de l'économie bleue" rassemblant formation, innovation, expositions et espaces de dialogue pour centraliser et promouvoir l'ensemble des initiatives liées à la mer ainsi que des actions de sensibilisation.



Développer les activités existantes



- Renforcer l'excellence en matière de maintenance navale, en synergie avec les acteurs de la défense, pour faire du territoire un pôle de référence reconnu à l'échelle internationale.
- Développer une stratégie foncière accordant un accès prioritaire au foncier littoral pour les entreprises dont l'activité nécessite cette implantation.
- Déployer des appels à projets encourageant l'entrepreneuriat et l'innovation maritime au travers d'incubateurs dédiés et d'appels à projets dans les domaines de la décarbonation, de l'économie circulaire et de la valorisation des ressources marines.
- Favoriser l'investissement à impact dans l'économie bleue avec un évènement de portée nationale de mise en contact entre investisseurs et entreprises de l'économie bleue.
- Créer un référentiel en matière de tourisme durable, en s'inspirant du modèle déployé sur le Parc National de Port-Cros.
- Intégrer systématiquement la préservation de l'environnement et la gestion durable dans le développement du tourisme côtier et littoral.



Favoriser l'innovation



- Encourager la dimension « duale » et les synergies entre la filière défense et les filières civiles.
- Capitaliser sur l'excellence et l'expérience du territoire en matière de recherche scientifique et renforcer les liens entre les acteurs.
- Déployer une convention de partenariat avec l'IFREMER à l'instar de celle signée en janvier 2026 avec la Région Bretagne.
- Accélérer l'électrification et la décarbonation des infrastructures portuaires, pour faire des ports locaux un modèle écologique et attractif pour les compagnies internationales.
- Promouvoir un centre d'excellence pour la cybersécurité maritime et la protection des infrastructures critiques.
- Devenir un laboratoire d'adaptation à la montée du niveau de la mer, en élaborant des plans intégrés combinant aménagements résilients, infrastructures modulables et urbanisme adapté, pour inspirer d'autres villes littorales méditerranéennes.
- Renforcer l'écosystème en matière de drones maritimes, en lien et en complémentarité avec le futur site implanté à La Londe-les-Maures par Naval Group.
- Favoriser l'émergence d'un pôle de développement de motorisations propres pour le nautisme, en se basant sur les savoir-faire des entreprises du territoire et de l'IPFM.
- Développer et promouvoir des techniques de dragage et de gestion des sédiments respectueuses de l'environnement, afin de limiter les impacts sur les écosystèmes marins et faire du territoire un centre d'expertise exportable vers d'autres ports et zones côtières.
- Associer innovation et compétition, en s'appuyant sur l'accueil d'équipes évoluant dans de grandes compétitions internationales de voile, il s'agira de structurer un écosystème d'innovation autour de technologies de pointe répondant à leur besoins spécifiques.





Accompagner les besoins en formation



- Valoriser et développer des outils de formation sur le territoire en rendant plus visibles les offres de formation liées aux métiers de la mer et de l'économie bleue.
- Renforcer la visibilité du positionnement de l'université de Toulon sur les thématiques liées à la mer.
- Explorer la faisabilité de l'implantation d'un lycée maritime à Toulon.
- Développer un pôle de formation et de reconversion dédié aux métiers de la mer, en partenariat avec l'Université, les lycées professionnels, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et les entreprises.
- Favoriser des réponses en consortium pour les acteurs de la formation de la filière dans le cadre des appels à projets régionaux ou nationaux.
- Mieux identifier les besoins des professionnels et déployer une GPEC territoriale sur la filière.
- Favoriser les groupements d'employeurs pour les PME afin de rendre accessibles certaines compétences de pointe, et permettre de développer les formations adaptées.



Faire rayonner la maritimité du territoire



- Doter le territoire d'une politique événementielle tournée vers la mer, avec chaque année un événement international de référence sur l'économie bleue.
- Organiser une communication unifiée et valorisante autour de la mer et des différentes facettes : emploi, tourisme, ressources, environnement, sport et productions locales.
- Valoriser le patrimoine maritime, pour le tourisme comme pour les habitants.
- Soutenir les initiatives de science participative autour de la mer.
- Accompagner les associations qui œuvrent à la promotion de la mer sous ses diverses facettes.
- Créer un label métropolitain « Tourisme bleu », garantissant des standards de durabilité pour les hébergements, activités et opérateurs.
- Accroître la présence du territoire dans les réseaux européens et internationaux et créer des partenariats stratégiques avec les autres bassins méditerranéens.



REMERCIEMENTS

La présente contribution est le fruit d'un travail de recueil d'informations et de témoignages réalisé à l'occasion de multiples auditions qui se sont déroulées sur quasiment une année. Sans la participation de tous les intervenants cités ci-après, il ne nous aurait pas été possible de construire une vision d'ensemble de la réalité de l'économie bleue de notre territoire et d'en tracer les perspectives. Nous leur adressons nos plus sincères remerciements, pour leur apport et leur vision.

Par ordre alphabétique

Fabien ARNOUX

Directeur du Riviera Yachting Network

Pascal AUSSEUR

Directeur général de la FMES

Christophe AVELLAN

Directeur du Pôle Mer Méditerranée

Jean-Christophe BARBAGELATTA

Directeur adjoint des ports de Toulon et de la Seyne sur Mer

Laurent BOULET

Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Var

Armelle BOURGOGNE

Représentant de l'officier de programme des infrastructures PANG

Rémy CASSAN-BARNEL

Président de la Fédération Maritime Méditerranéenne

Amiral Marcellin CHARPY

Commandant de la Base Navale de Toulon

François-Xavier DEMOTES-MAINARD

Président de Maribay Toulon Plaisance - Portelo SAS

Stéphane DEVRIEUX

Directeur général de l'Office de Tourisme Provence Méditerranée

Thierry DUCHESNE

Directeur du département maritime de la FMES

Sophie-Dorothee DURON

Directrice du Parc National de Port-Cros

Laurent FALAIZE

Président du Riviera Yachting Network

Stéphane GALAMPOIX

Membre de la Fédération Maritime Méditerranéenne

Pascal GARDES

DG adjoint Développement Durable MTPM

Philippe GARO

Président de l'UMRT

Lionel HOULLIER

Directeur adjoint de la DDTM Var, délégué à la mer

Amine KHADIJA

Responsable prospective du Plan Bleu

Denis LACROIX

Vice-président du Plan Bleu en charge de la prospective

Alain LIOTIER

Directeur opérationnel du Campus des Métiers de la Mer

Laure MARAVAL-HUTIN

Chargée de mission du Contrat de Baie MTPM

Nicolas MARÇAIS

Secrétaire Général de l'UMRT

Pierre PARDIGON

Directeur du Yacht Club de Toulon

Angélique RICORDEL-PAPIN

Directrice départementale de France Travail

Vincent RIGAUD

Directeur de l'IFREMER Méditerranée

Christine ROSSO

Directrice de Ports Rade Toulon-La Seyne

Magali ROUX

Chef du Service Gestion Intégrée de la Zone Côtière MTPM

Alexandra SCHAFFAR

Université de Toulon, Professeur des universités

Christophe VAN HUFFEL

Université de Toulon, Maître de conférences

Un remerciement également à Benoit CHESTA, étudiant en Master Économie du développement - économie de la mer et aménagement du littoral qui a activement participé à la structuration de cette autosaisine.

Sans oublier un remerciement spécial à tous les relecteurs qui auront permis de finaliser cette contribution.





CONSEIL ^{DE}
DÉVELOPPEMENT  T P M

*Construire, partager une ambition
pour notre territoire*